

gDTC - Anomalie #3739

Suite à échéance annuelle rejetée, gDTC signale une date de renouvellement incorrecte

13/06/2019 10:49 - Isabella Vanni

Statut:	Fermé	Début:	13/06/2019
Priorité:	Normale	Echéance:	
Assigné à:	Benjamin Drieu	% réalisé:	0%
Catégorie:		Temps estimé:	0.00 heure
Version cible:			
Description			
<p>Le membre #766 a choisi de régler sa cotisation par prélèvement SEPA annuel. L'échéance du 05/06/2019 a été rejetée pour provision insuffisante. Puisqu'il s'agit de la 1ère récurrence rejetée, on a convenu de ne pas stopper tout de suite le prélèvement : en effet, il peut s'agir d'une difficulté passagère pour l'adhérent·e. Ainsi, nous avons signalé l'impayé dans gDTC à l'aide du bouton « Ajouter un impayé » et avons contacté le membre.</p> <p>La période du 21/03/2019 au 20/03/2020 reste donc impayée : le membre est censé continuer de recevoir des messages de relance concernant le paiement de la cotisation correspondante. Or, gDTC signale une incohérence en base : « Renouvellement 20/03/2019 au lieu de 20/03/2020 »</p>			
Demandes liées:			
Lié à gDTC - Anomalie #3740: gDTC ne recalcule pas le montant de la cotisatio...		Fermé	13/06/2019

Historique

#1 - 13/06/2019 11:47 - Isabella Vanni

- Lié à Anomalie #3740: gDTC ne recalcule pas le montant de la cotisation suite à échéance annuelle rejetée ajouté

#2 - 13/06/2019 12:06 - Isabella Vanni

- Statut changé de Nouveau à Fermé

C'est un cas compliqué à résoudre.

On a convenu que, pour éviter d'avoir des incohérences en base :

- on crée une nouvelle période de cotisation ;
- on reporte les infos concernant le prélèvement sur la nouvelle période ;
- on envoie une nouvelle relance manuelle au membre 6 mois après.

#3 - 13/06/2019 12:09 - Isabella Vanni

- Description mis à jour